



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bureaux de poste

Question écrite n° 57439

Texte de la question

M Jacques Farran attire l'attention de M le ministre des postes et telecommunications sur l'eventuel projet de fermeture de nombreux bureaux de poste dans le departement des Pyrenees-Orientales et en particulier en milieu rural. Si cette decision se confirmait, elle irait a l'encontre des efforts entrepris par l'ensemble des collectivites locales pour redonner vie a certaines communes defavorisees, et precipiterait la desertification de plusieurs cantons. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des intentions de la poste concernant les bureaux dans le departement des Pyrenees-Orientales et de prendre en compte les craintes des elus locaux et de la population vivant en zone rurale.

Texte de la réponse

Reponse. - Les habitants des zones rurales disposent d'un reseau d'accueil comprenant pres de 13 000 bureaux de poste et d'un reseau de contact represente par plus de 37 000 facteurs qui desservent chaque jour l'ensemble des communes. Du fait des mouvements migratoires et de l'introduction de nouvelles organisations, une disparite de plus en plus prononcee est apparue dans de nombreuses communes entre les potentialites des bureaux existants et leur niveau d'activite. Dans un souci d'optimisation des moyens du service public, La Poste est conduite a ajuster la forme que revet sa presence a l'evolution du trafic postal et financier. Cette demarche est en accord avec la politique d'aménagement du territoire qui tend a assurer un developpement harmonieux du monde rural. Les orientations retenues ont pour objet de renforcer la presence de La Poste dans les zones rurales actives, de valoriser les services rendus par le facteur au domicile des personnes agees ou a mobilite reduite et de rechercher une qualite de prestations homogene dans l'ensemble des points de contact et, enfin, d'accroitre la diversification des services offerts par La Poste en zone rurale. Dans le departement des Pyrenees-Orientales, le schema de presence postale est en cours d'elaboration et devrait etre termine avant la fin de l'annee. Il devrait permettre d'evaluer les besoins de chaque commune et de definir les mesures d'aménagement eventuellement necessaires. En tout etat de cause, il n'est pas question de fermer les recettes rurales du departement, mais tout au plus d'adapter les conditions de fonctionnement de certaines d'entre elles aux besoins reels de la population. Les projets decoulant du schema departemental seront presentes le moment venu aux diverses instances, qui regroupent toutes les parties concernees.

Données clés

Auteur : [M. Farran Jacques](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57439

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes et telecommunications

Ministère attributaire : postes et telecommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2023